



*CONSEILS CITOYENS  
DE LA GIRONDE*  
— 3 ANS APRÈS LA LOI —  
**QUELS BILANS ?**

RETOUR  
D'EXPÉRIENCES



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA GIRONDE

# Retour d'expériences de membres des conseils citoyens de la Gironde

Travail réalisé par Irvin VIOLETTE  
Etudiant-stagiaire en D.U.T Gestion  
Urbaine et Solidarités  
- IUT Bordeaux Montaigne  
[violette.irvin@yahoo.fr](mailto:violette.irvin@yahoo.fr)

---  
Mission Politique de la Ville  
Préfecture de la Gironde - avril 2017



## Préface

Fabienne BARBON

*« Etre citoyen ce n'est pas attendre la solution, c'est incarner la solution »*

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, adoptée le 21 février 2014, reconnaît le principe fondamental d'une «co-construction» avec les habitants. Elle prévoit dans ce but la mise en place de conseils citoyens, associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de la nouvelle politique de la ville à travers les contrats de ville.

Sur le département de la Gironde, à l'issue du premier trimestre 2017, 25 conseils citoyens ont été constitués sur 13 communes entre mai 2015 et avril 2017. L'installation des deux derniers conseils citoyens est imminente.

La loi Lamy a impulsé une dynamique indéniable en replaçant les questions de démocratie participative au centre des débats de la politique de la ville et en mettant en avant les ressources des quartiers plutôt que leurs problèmes.

Cette dynamique ne doit pas s'essouffler.

Aussi, un bilan d'étape réalisé sous forme de rencontres collectives et individuelles doit permettre de reposer les choses, et de mettre en évidence les difficultés, les freins, les besoins, les limites des conseils citoyens mais également les pratiques constructives et positives.

L'enjeu et l'objectif de cette démarche est de proposer un constat pour pouvoir s'en approprier et favoriser l'installation de façon pérenne et autonome des conseils citoyens. Nous devons créer les conditions de réussite de cet acteur désormais incontournable de la politique de la ville.

La capacité des institutions à écouter, à répondre et à questionner ses pratiques sera le gage du succès de ce dispositif.

En effet, l'inscription des conseils citoyens dans les rouages institutionnels de la politique de la ville, ne sera effective que si elle est accompagnée de la prise en compte de l'expression de la diversité et de l'expertise d'usage des conseils citoyens dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de leur quartier.

# Méthodologie

Irvin VIOLETTE

Ce rendu a été pensé comme un retour d'expériences de la part des membres des conseils citoyens de la Gironde. Il propose des analyses et synthèses thématiques ainsi que des préconisations en réponse aux problématiques évoquées.

Ces constats partagés s'appuient sur un travail d'étude que j'ai mené durant sept semaines. J'ai rencontré les membres des conseils citoyens en réunions plénières, à leur invitation, et j'ai, par la suite, mené des entretiens individuels avec les membres volontaires qui ont accepté de participer au rendu. Ces temps d'échanges individuels ont été aussi l'occasion pour les conseillers de prendre du recul et de faire le point sur leur engagement dans ce dispositif. J'ai ainsi mené 21 entretiens avec des membres de 11 conseils citoyens différents. Mes entretiens se sont appuyés sur une grille d'entretien, disponible en annexe. Les participants à ces entretiens ont ensuite eu un temps pour amender et apporter des compléments à la restitution écrite de leur parole.

*(L'ensemble du déroulé méthodologique est disponible en annexe également.)*

Le panel des conseillers citoyens ayant accepté de répondre à mes questions, reflète bien la diversité des membres : volontaires, tirés au sort, habitants avec déjà une expérience associative ou d'autres pour qui c'est une première expérience d'engagement, retraités, actifs, jeunes, habitant depuis plus de 20 ans sur le quartier, pour d'autres depuis très récemment, ainsi que des résidents non communautaires.

L'ensemble de ces analyses, préconisations, réflexions, tirées des entretiens, ainsi que les recommandations faites par les membres eux-mêmes ont pour but de constituer, à travers ce document, un support de travail et de réflexion à destination de l'ensemble des partenaires signataires des contrats de ville qui travaillent ou seront amenés à travailler en lien avec les conseillers citoyens. Il permet également aux membres des différents conseils citoyens du département de découvrir des constats communs partagés, d'autres analyses, des états d'avancement différents, des actions menées... Il a été pensé de façon à proposer une appropriation de ces conclusions la plus large possible.

Bonne lecture,

## COMMENT LIRE CETTE ÉTUDE ?

### **Analyse**

Une analyse reprenant la synthèse des entretiens, les constats, différentes visions...



La synthèse est appuyée par une ou plusieurs citations directement extraites des entretiens. Ces citations ne ciblent pas le membre et le conseil dont il fait partie.



Des préconisations sont ensuite proposées pour répondre aux constats. Elles sont aussi parfois à l'initiative des membres des conseils.

# Sommaire

## PRÉSENTATION

Préambule &  
méthodologie

**Pages 2 & 3**

**Pages 4 à 9**

CONSTATS  
GÉNÉRAUX

ENGAGEMENT  
DES MEMBRES

**Pages 10 à 14**

**Pages 15 à 18**

RÔLE DES  
INSTITUTIONS

LIENS AVEC  
LE QUARTIER

**Pages 19 à 26**

**Page 27**

BESOINS  
EXPRIMÉS

RECOMMANDATIONS

**Page 28**

**Page 29**

CONCLUSION  
PERSONNELLE

DOCUMENTS  
COMPLÉMENTAIRES

**Page 30**

# Constats généraux

## ○ **Constat n°1 : Des conseillers citoyens avec des profils diversifiés malgré une forte présence de membres déjà expérimentés.**

L'ensemble des conseils rencontrés observent aujourd'hui une baisse importante du nombre de leurs membres effectifs. Dans la majorité des cas, seul un tiers des membres initialement désignés demeurent actifs et continuent à participer aux travaux et réunions. Certains membres tirés au sort n'ont jamais participé à aucune réunion de leur conseil.

Les conseillers citoyens qui sont investis aujourd'hui ont des profils variés. Pour autant, on observe qu'une forte proportion des membres de chaque conseil a déjà eu, ou a encore, une, ou plusieurs expérience(s) associative(s). Ces membres bénéficient donc d'une lecture parfois plus facile et d'une certaine connaissance des sujets abordés, ils se repèrent souvent mieux dans le jeu d'acteurs institutionnels de la politique de la ville. Il en est de même pour les membres du collège acteurs locaux. A l'inverse, les membres dont l'investissement dans le conseil citoyen est la première expérience d'engagement, si ils sont aussi forces de propositions, se sentent un peu parfois perdu.e.s et lésé.e.s en terme de connaissances des institutions, des sujets de la politique de la ville.

Tous les conseillers s'accordent à reconnaître que l'ensemble des dossiers sur lesquels ils sont mobilisés sont très complexes à comprendre et les membres avec le moins d'expérience associative ou institutionnelle sur ses sujets vivent parfois un sentiment d'infériorité de ce fait. Les membres encore présents justifient certains départs en raison de cette complexité.

*“ Ce qui pourrait limiter, c'est le sentiment des conseillers citoyens de ne pas être à la hauteur de la tâche. Ils disent ne pas être en capacité de restituer le contenu des réunions auxquelles ils participent ”*

*“ Les personnes extérieures, tirées au sort ne se sont pas clairement pas senties à l'aise et ont décroché rapidement pour la plupart ”*

*“ Il y a aussi des habitants qui sont déjà informés, qui s'informent de tous les projets en cours. Ce sont des gens qui sont intéressés par la vie locale, qui ont une culture qui leur permet de se sentir à l'aise alors que moi ça ne m'intéresse pas, j'ai des opinions, des avis, mais je n'ai pas envie de rentrer dans cette culture de qui fait quoi, des liens entre les organisations, des spécificités politiques, je n'ai pas envie de passer du temps à comprendre les instances, c'est pas mon truc. Je me sens illettrée au niveau de cette connaissance-là par rapport à d'autres. ”*

*“ Dans le conseil, les personnes qui sont là, elles sont déjà impliquées par ailleurs (...) Il n'y a pas d'outil ou de méthodologie mis en place pour faire prendre conscience aux moins impliqués qu'ils peuvent prendre la parole. ”*

---

→ **Préconisations** : Dans les processus de renouvellement des membres que les conseils amorcent, il paraît important pour les conseillers citoyens ainsi que pour les acteurs qui les accompagnent, d'être vigilants à l'intégration des nouveaux membres au travail de pédagogie nécessaire envers ceux-ci et à la considération de leur prise de parole.

Il est important également que les membres du collège acteurs locaux et les membres habitants bénéficiant déjà d'une expertise sur ces sujets cherchent à transmettre leurs compétences et connaissances du fonctionnement institutionnel, des politiques publiques aux membres qui en ont besoin.

Il est primordial également que les acteurs institutionnels qui mobilisent les conseils citoyens soit constamment vigilants à l'accessibilité, la lisibilité et la compréhension de l'information qu'ils transmettent.

**Un des objectifs lors de la création des conseils citoyens par la loi du 21 février 2014 étant celui de « donner la parole à ceux qu'on entend le moins », il apparaît absolument nécessaire que les conseils citoyens demeurent accessibles à tous ceux qui souhaitent s'investir dans ceux-ci.**

---

## ○ **Constat n°2 : Autant de membres que de définitions différentes du rôle des conseils citoyens**

Les membres des conseils citoyens qui ont participé aux entretiens proposent tous des définitions différentes s'appuyant sur l'appropriation qu'ils ont faites du dispositif et les motivations de leur engagement dans celui-ci.

Dans les conseils dont le démarrage est le plus récent, certains membres ont encore du mal à entrevoir dans quel cadre législatif, thématique, s'inscrit leur action, « ce qui est attendu d'eux » et ont peur de phagocytter les initiatives citoyennes déjà existantes sur leur quartier.

*“ C'est très large et aujourd'hui on a encore du mal à définir ce que c'est et moi je ne veux pas empiéter sur les autres dispositifs, tel que le conseil de quartier. ”*

---

→ **Préconisations** : Il peut être utile de proposer aux conseillers citoyens qui en ressentent le besoin une sensibilisation à la politique de la ville, son cadre. Davantage de façon ludique ou anecdotique (vidéo, jeux...) et/ou interactive (les temps de rédaction collectif des règlements intérieurs / charte de fonctionnement peuvent être de bons espaces pour décrypter le cadre de référence national des CC, la loi...)

---

“ Pour moi le conseil citoyen, c’est le lieu pour que l’habitant se saisisse de questions et de dossiers qui jusque-là étaient réservés et depuis trop longtemps aux techniciens et aux élus. ”

“ Je vois le conseil citoyen beaucoup plus comme une base pré-décisionnelle qu’une association de quartier. Le conseil citoyen, c’est un lieu, un cadre où l’on discute du quartier, pour parler de ce qui va bien, ce qui ne va pas, ce que l’on voudrait améliorer... ”

“ Le CC c’est d’abord un groupement de personnes qui se sentent concernés par la vie de leur quartier. Ce sont des personnes qui sont très motivées, qui ont un bon état d’esprit et leur engagement c’est au but de leur quartier. L’objectif c’est de faire évoluer positivement les quartiers. ”

“ Je n’ai jamais utilisé le terme de conseil citoyen parce que les gens, ils ne comprennent pas ce que ça recouvre. Je dis que je travaille comme bénévole pour un collectif afin de mettre en lumière les problématiques du quartier, pas pour pénaliser mais améliorer. ”

/ Différentes définitions  
des conseils par leurs  
membres



C'est un collège d'habitants et d'associations sous l'égide d'une loi ayant pour vocation de représenter les habitants dans les quartiers les plus défavorisés. Il peut y avoir un rôle d'animation mais pas que, c'est un rôle de représentation de la parole habitante auprès de tous les partenaires. On a aussi un rôle d'écoute, on ne peut rien faire remonter sans être reconnu des habitants et sans les écouter ! Il ne faut pas trahir la parole et installer un rapport de confiance et de grande écoute.

Moi je vois le conseil citoyen comme une roue dentée dans un engrenage, on est un peu une courroie de transmission entre les quartiers, les habitants et les institutionnels à qui on reproche d'être trop lointains, de ne pas faire assez.

C'est un défi, un gros truc, une opportunité, c'est la première fois qu'on va donner comme ça la parole à ceux qui étaient les plus invisibles, et ce qui est bien c'est que ce n'est pas à travers la politique, mais à travers le quotidien, l'habitat, le social, la rénovation urbaine. Je pense que ça amène les habitants à croire en ce dispositif et à se dire que là il peut y avoir un changement.





### ○ Constat n°3 : Des fonctionnements différents et des similarités

Ici, on constate deux types de fonctionnements différents :

- Les conseils qui ont adopté la forme juridique de l'association de loi 1901, et qui ont nommé un président ou une présidente qui tranche, anime les conseils, centralise et fait le lien, est le/la référent.e avec les acteurs institutionnels. Cette forme, un peu plus verticale paraît souvent adoptée « en héritage » du passé associatif de ses membres. Ces formes ont aussi parfois été adoptées car, pour certains conseils et leurs membres, selon les contextes territoriaux, elles paraissent favoriser l'indépendance et l'autonomie dans le rapport aux pouvoirs publics.
- Les conseils qui ont choisi la forme associative collégiale ou qui ont préféré rester dans un fonctionnement de fait. Ces conseils proposent aux membres de tourner sur les présidences de séances, désignent également des secrétaires de séance. Il n'y a donc pas de distinction entre membres du bureau, de l'organe dirigeant de l'association et autres membres non-membres. Cette forme propose une démocratie plus horizontale.

Dans les deux fonctionnements différents, on observe que les conseillers font parfois le choix de désigner des référents thématiques sur des sujets, s'appuyant sur l'expertise et les intérêts des membres, référents qui font le lien avec les interlocuteurs autour des sujets qui les concernent et l'ensemble du conseil et assurent la mobilisation du conseil sur ces sujets.

Les conseils font aussi pour beaucoup le choix, à un certain stade d'avancement de fonctionner par commissions. La répartition par commissions est différente selon les conseils.

On pourrait analyser deux formes de répartition majoritaires: le choix de commissions « thématiques » sur lesquelles le conseil est amené à se positionner et le choix de commissions « organisationnelles » pour que le conseil fonctionne plus efficacement. Parfois on observe des fonctionnements hybrides, mélangeant ces deux formes.

Dans tous les entretiens, l'importance de la bonne ambiance, de la convivialité dans les conseils est souligné. Les membres des conseils citoyens sont fiers de leurs fonctionnements collectifs.

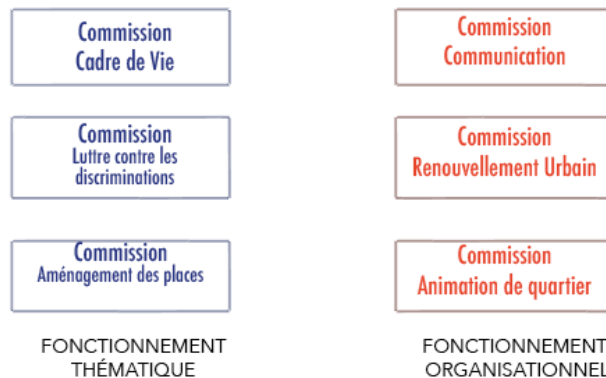
“ Quand vous êtes dans une association, vous y adhérez parce que l'objectif vous intéresse.

Là, on s'est tous retrouvés, avec comme seul point commun le quartier, alors qu'on a des cultures, des horizons différents, c'est ça qui est extraordinaire. On a en commun la volonté de mettre des choses en place, d'écouter les gens et je pense que c'est un lien social formidable ”

Les membres **soulignent aussi un temps de démarrage difficile et démobilisant**. Cette difficulté est probablement liée à l'ambiguïté de « l'injonction démocratique » encadrée par une loi, un cadre de référence et à la fois son caractère, expérimental, souple et nouveau pour tout le monde : habitants, techniciens et élus.

“ On s'est retrouvés avec un nouvel outil participatif, sans savoir comment-faire ”

EXEMPLES DE COMMISSIONS SELON LE TYPE DE FONCTIONNEMENT :



# Engagement des membres

## ○ Constat n°4 : Des conseillers citoyens avec une réelle motivation d'exister de manière citoyenne mais sans naïveté

Les membres des conseils citoyens font part d'une réelle motivation et d'un engagement sincère dans le dispositif. Ils perçoivent la loi qui encadre leur action comme leur conférant un statut particulièrement innovant. Ils voient le conseil citoyen comme une vraie opportunité d'intervention sur des dossiers les concernant et d'expression de leurs avis.

Pour autant, ils ne s'engagent pas de façon aveugle, naïve et se disent vigilants à la prise en compte de leur parole par les institutions. Si de part leur avancement, les conseils citoyens n'ont pas encore eu, pour la plupart, l'occasion de préconiser, de proposer des choses et d'évaluer la prise en compte faites par acteurs institutionnels, ils refusent de s'illusionner.

L'enjeu de la prise en compte de leur parole est conséquent, car un nombre important de conseillers citoyens définissent leur engagement comme celui de la « dernière fois ».

*“ J’observe, je ne veux pas être manipulée (...) Si je vois qu’ils ne nous écoutent pas, je me retirerais mais je saurais leur dire. De tout mon coeur, j’espère que ça fonctionnera ce conseil citoyen. ”*

*“ Je n’ai pas la confiance naturelle, j’attends de voir. ”*

*“ Le conseil citoyen est-il un leurre ou une réalité ? ”*

*“ On saura très vite si on est là comme des pots de fleurs ou si on est vraiment impliqués dans la décision. Tu imagines si, on a passé plus d’un an à se réunir, à créer des choses, à réfléchir et qu’on ne nous écoute pas, qu’on ne considère pas notre parole ? ”*

---

→ **Préconisations** : Il apparaît inutile de détailler ici, que les attentes des conseillers citoyens envers les institutions sont à la hauteur de leur engagement bénévole envers celles-ci : importantes.

---

## ○ Constat n°5 : Une motivation pour et par le groupe

Si la complexité des sujets sur lesquels les conseillers citoyens sont mobilisés, la difficulté de lisibilité des institutions (abordée par la suite dans le rendu) peut être démobilisante et infériorisante. Les membres se motivent et s'inspirent collectivement. Les conseils citoyens semblent ainsi être de belles aventures humaines, riches en lien social.

*“ J’ai remarqué très vite qu’il y a une bonne énergie, qu’on est dans une bonne dynamique de faire bouger les choses. Moi je n’en perçois que du bien. Même si il y a eu quelques petits débordements. ”*

*“ Dans le conseil citoyen, il y a différents caractères, différentes origines, différents niveaux sociaux, et après il faut trouver comment fonctionner ensemble, comment parler à chacun. Moi je suis vraiment content de ce groupe. On est ouverts et francs les uns, les autres (...) Je suis en confiance, entre nous, c’est facile de prendre la parole, à la différence d’autres moments dans d’autres instances où ça peut être intimidant ”*

Toutefois, je n’ai rencontré que les conseillers citoyens volontaires et donc encore actifs dans les conseils. Je n’ai donc pas l’avis des membres qui ont quitté les conseils citoyens et qui auraient pu apporter un éclairage supplémentaire.

De plus, l’enjeu du fonctionnement collectif est important et complexe, les prises de parole, les positionnements des uns et des autres sont parfois difficiles à concilier et les conseillers citoyens ont besoin de fixer des bases stables et solides pour fonctionner ensemble. Si c’est à eux que revient le choix du mode de fonctionnement collectif et des « principes fondateurs », la présence d’un animateur tiers et neutre (sans lien direct avec l’institution) peut faciliter la mise en place d’un cadre sain et confortable pour tous les membres.

La présence des tiers-neutres dans les conseils qui en ont été pourvus est réellement perçue comme facilitante et nécessaire pour leurs membres.

*“ Elle anime, mais la prise de parole est libre, elle est simplement là pour poser le cadre. ”*

*“ C’est un choix de la mairie, d’avoir demandé à une structure de nous accompagner dans la mise en place, c’est bien et ça nous aide à nous structurer, à mettre un peu de méthodologie, c’est un vrai soutien. ”*

*“ Tout le monde vient avec sa vision qui est propre et on a parfois du mal à faire coïncider nos visions, heureusement que l’on a des soutiens qui nous aident à avancer. Mais lorsque ce soutien va partir, comment va t’on faire ? ”*

---

→ Préconisations : La circulaire du 2 février 2017 du Ministère de la Ville, partie 2.4, rappelle le cadre de référence : « les conseils citoyens ont vocation à être coordonnés et animés par des tiers neutres qui se définissent par leur capacité à : mobiliser les

*habitants; favoriser l'expression des habitants sans être leur porte parole, soutenir l'élaboration et la mise en place concrète des projets. ».*

Après ce travail d'évaluation, il paraît effectivement nécessaire de mettre à disposition des conseils citoyens, des tiers-neutres pour aider le conseil à s'organiser, faciliter la partie organisationnelle, faire le lien et la mise en réseau avec les différents services des différentes institutions, garantir un fonctionnement démocratique, permettre l'expression de tous, gérer les tentatives hégémoniques.

Ces tiers-neutres devraient être formés à la participation et à l'animation de façon régionale afin de pouvoir offrir un accompagnement, de façon équitable sur tout le territoire régional, indépendamment des animateurs tout en tenant compte de la spécificité des conseils. Ces formations seraient aussi des temps de débriefing, d'échanges entre les accompagnants, qui permettraient de produire des réponses communes.

Ces modalités de formation autour des postures de l'animateur paraissent indispensables. Elles permettent de garantir une autonomie spirituelle des conseillers et peut même faciliter cette émancipation intellectuelle parfois ralentie par la lourdeur de la partie organisationnelle (envoi de mails, gestion des plannings, convocations, temps pour cibler et définir les interlocuteurs...) et la complexité des sujets (les tiers-neutre facilitent l'appropriation et la compréhension des sujets).

La difficulté est que les tiers-neutres doivent veiller à ne pas se rendre indispensables et à toujours tout mettre en oeuvre, à travers la posture, pour faciliter l'émancipation des membres des conseils citoyens, en vue d'un retrait.

Cette vigilance dans les postures est aussi à avoir lors des premiers temps d'accompagnement et de démarrage des conseils, menés par les chefs de projets et les délégué.e.s du préfet.

**Illustration :** Sur le département, certains conseils citoyens sont accompagnés par des tiers considérés comme neutre.

---

## ○ Constat n°6 : Un frein à l'engagement : le statut des conseillers citoyens

Les conseillers citoyens font unanimement remarquer les contraintes liées à leur statut. Ils se sont engagés de façon bénévole au sein du dispositif. Ils ont tous des engagements personnels, une vie privée, un travail, des études, une recherche d'emploi et se sont investis dans un dispositif chronophage, dense et riche qui suppose un investissement conséquent. C'est aussi cet investissement conséquent qui peut décourager certains habitants et acteurs locaux à s'impliquer dans le dispositif.

Les membres des conseils ont aussi régulièrement posé la question de la valorisation de leur engagement.

Les réunions, comités de pilotage, comités technique et les différentes sollicitations auxquelles doivent répondre les conseillers citoyens se déroulent quasi-exclusivement en semaine et en journée, **excluant de fait les personnes avec une activité professionnelle ou étudiantes.**

Ainsi, dans certains conseils, seul un nombre restreint de conseillers peuvent participer aux

différentes instances. Cela va à l'encontre de l'idée même du conseil citoyen : *favoriser l'expression des habitants dans leur diversité, chercher à associer ce que l'on entend le moins dans les exercices habituels de concertation publique.*

Les conseillers citoyens posent aussi régulièrement la question des moyens alloués pour leur fonctionnement.

“ Pour l’instant, je travaille chez moi, j’imprime les choses chez moi, les documents, circulaires... le conseil citoyen n’a pas de budget. ”

“ Il ne faut pas oublier que nous nous engageons bénévolement en dehors de nos heures de travail et que nous ne pouvons pas donner beaucoup plus de notre temps. Il faudrait aussi respecter le fait que nous ne pouvons pas participer à des réunions en semaines pendant nos heures de travail ”

“ Le ressenti du conseil, c’est ça : on n’est tellement peu important, que l’on a pas besoin de nous consulter sur les disponibilités ”

“ Le statut du conseiller citoyen doit changer car, par exemple, pour l’ERU, les conseillers citoyens doivent poser des congés. Il devrait y avoir un statut en entreprise du conseiller citoyen et ça doit être beaucoup plus valorisé, parce que cet engagement, c’est un plus pour la France. ”

---

#### → Préconisations :

- Si l’on considère les conseillers citoyens comme des acteurs incontournables, il est nécessaire de réfléchir à repenser les réunions et temps de travail auxquels ils sont conviés. Il faut adapter les horaires, les lieux de réunions en proposant le choix aux conseillers. Pour les réunions en soirée, il faut aussi absolument prévoir et envisager des gardes d’enfants afin de permettre la participation du plus grand nombre.
- Dans une démarche d’évaluation nationale, la loi Egalité et Citoyenneté ne semble pas répondre aux attentes des conseillers citoyens. Au niveau local : la participation des conseillers citoyens dans les différentes instances, non rémunérée, ne doit pas leur entraîner des frais. Il paraît aussi louable de valoriser leur engagement avec des compensations autre que financières.

☒ Les institutions peuvent a minima proposer la prise en charge des titres de transport.

Des repas, verre de l’amitié, temps conviviaux pourraient aussi être proposés « en remerciement » par les acteurs institutionnels qui mobilisent leur expertise.

- Enfin, il apparaît important de donner aux conseils les moyens de fonctionner avec un budget propre pour chaque conseil et des moyens, locaux mis à disposition pour se réunir, imprimer des documents, communiquer, stocker, être visible....
-

“ Je me suis engagé car je voulais ramener un peu de vivre-ensemble, d'unité, je pense que si on pouvait ramener un peu d'unité dans chaque quartier ça irait beaucoup mieux. ”

“ Cette fois, je ne veux plus être devant le fait accompli, donc j'ai souhaité m'engager dans le conseil ”

“ Pour moi c'est important d'être active dans la société où je vis ”

“ Je me suis dit que c'était une opportunité de pouvoir s'exprimer sur le cadre de vie, la vie sur le quartier ou de pouvoir voir comment se coordonnait la prise de décisions. Je me suis dit que c'était le moment où l'on permettait aux citoyens de prendre part aux décisions. ”

“ Je me suis dit : pour une fois qu'on nous donne l'occasion de donner notre avis sur ce qui se passe dans notre quartier ! ”

“ J'ai une expérience de terrain dans le social, si je peux la mettre à profit dans le quartier, tant mieux. ”

“ J'ai toujours eu besoin d'un temps autre que les cours pour me changer les idées et le conseil citoyen me permet aussi de faire ça. ”

“ Personnellement, je ne voudrais pas qu'on soit seulement un organisme qui critique, l'idée est aussi de mettre l'accent sur les points positifs, ce n'est pas que nul ici ! ”

/ Les motivations  
d'engagement des  
membres

# Rôle des institutions

## ○ Constat n°7 : Un bon lien avec les accompagnateurs institutionnels malgré un manque de lisibilité et un effort de pédagogie et de communication nécessaire

### • Relations, accompagnement :

Les membres rencontrés font état d'un lien plutôt agréable et simple avec les binômes chefs de projets communaux et délégués du préfet tout autant lors de la phase de démarrage qu'après. Ils les jugent disponibles et facilement mobilisables. Ils trouvent aussi que ces derniers leur diffusent systématiquement l'information à laquelle ils peuvent prétendre. Les chefs de projets politique de la ville ainsi que les délégués du préfet apparaissent vraiment comme des personnes ressources pour les conseils citoyens dont le démarrage est encore récent.

*“ J'ai l'impression qu'ils sont beaucoup à notre écoute ”*

*“ On a besoin encore des collectivités, des formateurs, parce qu'on doit apprendre des choses et ne pas se rater, même si on travaille en autonomie. ”*

Les entretiens font ressortir également que selon les communes et l'accueil qui a été réservé aux conseils citoyens par la municipalité et ses élus, les membres se sentent plus ou moins en confiance et ont l'impression de pouvoir plus ou moins travailler facilement avec celle-ci.

*“ Nous avons demandé à être partie prenante dans les projets. Le maire a donné son aval et a donné les consignes pour que l'on puisse participer à l'ensemble de ce qui nous concerne. Il nous fait confiance. ”*

*“ Je me pose simplement la question de comment s'intégrer dans la machinerie des élus. Moi je veux un peu plus de clarté notamment du côté politique, avec le maire et les élus : comment va-t-on pouvoir travailler avec eux. ”*

*“ Je pense que le frein dans notre action sera au niveau du lien avec les institutionnels. Certains élus redoutent qu'on leur enlève des prérogatives. ”*

Enfin, le lien et la connaissance de l'institution paraît plus simple à l'échelle de la municipalité. Le lien avec les chefs de projets communaux apparaît plus « familial » et de proximité tandis que les conseillers citoyens ont plus de mal à percevoir le rôle des autres instances (agglomération, Etat, Département, Région...). Pour le lien avec les services de l'Etat, la présence des délégués du préfet sur les territoires semble être un véritable outil et atout.

## • **Difficulté de lisibilité, d'accessibilité et de communication :**

Deux points ici semblent nécessaires à signaler :

- L'usage fait par les techniciens du langage technique est un frein considérable à l'investissement et au positionnement des conseillers citoyens sur des sujets. Certaines réunions auxquelles sont conviés les conseillers citoyens ne sont pas accessibles pour ceux-ci.

Les conseillers citoyens estiment que « l'effort à faire » est plus que nécessaire et que si ces derniers se forment au fur et à mesure, ils trouvent que c'est aux institutions de s'adapter aussi à eux, dans une logique partenariale.

Ils pointent du doigt le danger de cette inaccessibilité, dans sa capacité à démobiliser (constat n°1).

*“ J’ai du mal à aller vers eux car je ne suis pas assez au courant, il y a des moments où c’est trop technique, ils savent de quoi ils parlent, c’est leur job. Moi je débute, c’est pas évident pour nous ”*

*“ Ils doivent prendre en considération de façon systématique les conseils citoyens, maintenant que l’on est impliqués dans les projets, ils doivent pouvoir rendre accessible les réunions et ce n’est pas à nous de le demander ”*

*“ Un frein : Le jargon technique qui peut-être employé par les techniciens qui ne se mettent pas à la portée des conseillers citoyens ”*

---

→ **Préconisations : Le besoin de formation des conseillers citoyens dès les débuts du dispositif à été constamment évoqué. Il apparait important de souligner aussi le besoin de formation des acteurs institutionnels à la démocratie participative, aux postures favorisant la participation de tous, sans exclusion. Il convient de repenser les pratiques des institutions et le langage qu’elles adoptent ainsi que d’être vigilants à la forme des réunions qui peuvent impressionner, mettre mal à l’aise , ainsi qu’à l’espace d’expression donné aux conseillers. Cela s’inscrit dans la même logique que celle de repenser les horaires de réunions.**

---

- Les conseillers citoyens font part d'un problème de « lisibilité » des institutions. Ils ont parfois du mal à décrypter les compétences de chacune, à comprendre qui mobiliser et auprès de qui trouver les informations. Ils font la demande de connaître plus précisément le rôle de chacun, notamment envers eux, ainsi que de pouvoir définir des « interlocuteurs privilégiés » dans les institutions pour échanger avec eux. Ils pensent aussi gagner en efficacité si la communication inter-institution se faisait plus facilement.

*“ Je trouve aussi qu’on passe beaucoup de temps à aller chercher de l’information auprès des différents partenaires et à se battre pour l’obtenir (...) cela décourage certains. ”*

*“ J’ai besoin de savoir qui est qui et qui fait quoi ”*



“ On devrait définir des interlocuteurs privilégiés qui s’engagent vraiment avec une vraie présence humaine et du temps à nous consacrer ”

→ **Préconisations** : Les conseillers citoyens en faisant remonter un problème d’accessibilité, portent en fait un questionnement plus global sur l’accessibilité et la compréhension des pouvoirs publics par les citoyens. Il apparaît donc important de réfléchir collectivement et de façon partenariale au rôle de chacun et à la circulation, transmission de l’information ainsi qu’à la communication qu’offrent les institutions au public.

Il faudrait en réalité, un poste d’animation régionale des conseils citoyens pour assurer la diffusion et circulation des actualités de chacun à travers une newsletter par exemple, mettre en lien les acteurs, les conseils citoyens, diffuser de l’information...

Il est identifié depuis plusieurs mois le besoin de savoir « qui fait quoi » et qui mobiliser. Dans le cadre de mon stage, un document provisoire et synthétique est établi afin de répondre au besoin immédiat des conseillers citoyens. Pays et Quartiers d’Aquitaine mène une réflexion sur le rôle de l’ensemble des partenaires et animera des temps de rencontre, de formation qui aboutiront à la construction d’outils.

## ○ **Constat n°8 : Le besoin d’une « reconnaissance forte »**

Les membres des conseils font part d’une attente de reconnaissance de leur engagement et de leur expertise. Ainsi, la participation à différentes instances de pilotage ne semblent pas être suffisante en terme d’expression de leur parole. Les membres des conseils citoyens souhaitent être associés à la co-construction des projets urbains.

La reconnaissance demandée prend deux formes :

- Une légitimation de leur expertise par leur association pleine et entière dans un projet concret. Cette association peut être impulsée par l’institution. Ainsi, pour exemple, la municipalité de Pessac a sollicité le conseil citoyen de Saige sur le choix d’un cabinet afin de mener l’étude urbaine sur le quartier. Cette sollicitation a été perçue très positivement par les membres du conseil comme un signe de confiance par l’institution.

L’association à un projet peut aussi être revendiquée par les conseillers citoyens et dans ce cas il appartient d’y répondre en conséquence. Le conseil citoyen du Haut-Cenon a ainsi demandé à prendre part aux réflexions concernant un projet d’aménagement. Il est ainsi devenu force de propositions et travaille en lien avec le bureau d’étude chargé du projet. (Un article à ce sujet est consacré en annexe).

- Une reconnaissance « symbolique » par le maire ou un élu, de leur rôle, leur expertise. Cette reconnaissance ne doit pas être instrumentalisée mais bien montrer l’intérêt que porte l’élu au(x)conseil(s) citoyen(s) de sa commune. Les conseillers citoyens aimeraient aussi que lorsque le conseil organise un évènement pour se faire connaître ou pour recueillir la parole des habitants, le maire réponde à leur invitation pour venir prendre connaissance des problématiques rapportées, des initiatives citoyennes ou actions positives sur le quartier. Enfin, la valorisation du travail des conseillers, par les partenaires du contrat de ville est perçue très positivement.

- “ Le jour où la déléguée du préfet m’a complimenté sur la qualité de mes compte-rendu de réunions, je fus très touché et ému. La chose qui me rendra le plus fier : quand le maire nous félicitera sur notre travail ”
- “ Le fait d’avoir pu participer au choix du bureau d’études c’est un point positif qui témoigne de la confiance qu’on peut nous porter ”

---

→ Préconisations : Cette reconnaissance semble importante pour valoriser et reconnaître l’engagement, le rôle et l’expertise des conseillers citoyens. L’association des conseils à des travaux de co-construction est un signe fort de confiance qui renforce également le sentiment de confiance des conseillers envers les institutions.

---

### ○ Constat n°9 : Attention à la sur-sollicitation !

Les conseils citoyens sont de plus en plus sollicités dans leur participation à différentes réunions et instances. Si les conseillers se réjouissent que cela marque leur reconnaissance institutionnelle, ils mettent aussi en garde quand à leur sur-sollicitation. Ils demandent à ce que les instances communiquent de façon plus efficace entre elles afin de ne pas solliciter les conseillers citoyens plusieurs fois pour des demandes similaires.

“ J’ai l’impression que de la part des institutions, il y a peut-être une attente démesurée envers nous (...) Les conseils citoyens sont sollicités, parfois sur-sollicités enfin surestimés en l’état actuel ”

“ Les institutions doivent communiquer afin d’organiser des journées de travail communes afin de ne pas démultiplier les rencontres. On risque de se démobiliser si on est sur-sollicités en permanence par les instances, parce qu’ils ne sont même pas en contact entre eux, il y a une réelle nécessité d’échanges d’informations entre les institutions ”

---

→ Préconisations :

- Il faut veiller à ne pas sur-inviter les conseils citoyens et définir avec eux les espaces où leur participation est la plus intéressante pour eux. Il apparaît opportun de privilégier les espaces de co-construction.
  - Il faut aussi, la encore, re-penser le travail en partenariat et l’échange d’informations entre les différents partenaires des contrats de ville. Cette communication inter-institution est nécessaire pour pouvoir répondre efficacement aux demandes et attentes des conseillers citoyens qui dépendent de ces informations.
  - ✎ Il apparaît nécessaire d’engager un travail de réflexion sur le rôle de chaque signataire des contrats de ville (compétences, expertise et accompagnement des conseils citoyens). Il faut aussi définir collectivement, ce sur quoi ils sollicitent leur expertise afin de ne pas démultiplier les rencontres et sollicitations.
-

# Lien avec le quartier

## ○ Constat n°10 : Une légitimité en tant qu’habitant du quartier, une vraie responsabilité mais surtout pas de représentativité

Les conseillers citoyens s’estiment **légitimes à porter leur parole, leur vécu et estiment que le conseil est un bon espace pour débattre, échanger avant de proposer le portage d’une parole commune**. Ils estiment que le statut leur confère un rôle de porte-parole mais **refusent d’entrer dans une logique de représentation des habitants**.

*“ Je me sens légitime, oui, mais moi, en tant qu’habitante pour porter mes problématiques mais pas en tant que représentante des habitants et c’est au sein du conseil que l’on va choisir les thèmes que l’on veut porter et c’est le conseil citoyen comme entité qui va être légitime ”*

*“ Il n’est pas la pour représenter les habitants, il n’a pas légitimité pour le faire, il doit se démener pour associer en permanence un maximum de personnes ”*

*“ Je suis un peu connue sur une partie du quartier et de ce fait les gens s’adressent à moi, et j’en profite pour leur parler du conseil citoyen. C’est des gens qui ont besoin qu’on les écoute et nous pouvons jouer ce rôle car nous sommes au quotidien présent autour d’eux. ”*

## ○ Constat n°11 : Encore trop peu de lien entre le conseil citoyen et le quartier. Quels impacts pour le dispositif ?

Les conseillers citoyens en tant qu’habitants ou acteurs du quartier ne sont pas déconnectés des réalités et des problématiques du territoire. En revanche, il y a **un manque significatif de visibilité, d’identification du conseil citoyen**, de son rôle et de son utilité pour le quartier. Cela, ainsi que le faible nombre de membres actifs dans les conseils pose la question de la légitimité du conseil à porter la parole des habitants du quartier dans l’ensemble des instances où il est convié. Beaucoup de conseils souhaitent intégrer de nouveaux membres pour être plus représentatifs.

*“ Il y a la volonté d’apporter un certain crédit aux conseils citoyens, mais pour l’instant nous ne sommes pas encore suffisamment visibles et structurés pour être qualifiés de relais clairement identifié et reconnu par la population : 80% des habitants du quartier ne nous connaissent pas. ”*

*“ Je trouve que nous ne sommes pas assez d’habitants pour connaître la parole des autres, il devrait y avoir plus d’habitants. ”*

Ce manque de visibilité des conseils et de lien avec les habitants s'explique de plusieurs manières :

D'abord, **les temps de démarrage sont vécus comme difficiles et longs**, des conseils citoyens sont par exemple, pour certains, restés mobilisés très longtemps sur la rédaction de leur règlement intérieur et sur l'établissement de leur manière de fonctionner collectivement. Trop longtemps au goût de la plupart des membres qui expliquent aussi le départ des membres désignés en raison de cette longueur. Les conseillers citoyens font ressentir un besoin de mise en place de projets concrets, pour trouver plus de sens à leur engagement mais aussi pour attirer de nouveaux membres.

*“ Au début, quand je me suis engagé, je pensais que ça allait aller beaucoup plus vite, à un moment, je me suis démotivé. N'avoir fait aucune action depuis septembre, ça remet un peu en question. ”*

Ensuite les conseillers citoyens, font apparaître également **un besoin de formation, de sensibilisation pour maîtriser les sujets** sur lesquels ils sont amenés à se positionner, à répondre. Ils revendiquent plus d'informations afin de pouvoir échanger sereinement avec les habitants mais aussi les institutions. Ce sentiment « d'incapacité à se positionner » est peut-être aussi la conséquence d'une plongée brusque des conseillers citoyens dans des instances de pilotage techniques où les sujets sont complexes, chiffrés, techniques...

*“ Quand je dominerai mieux le sujet, je me sentirai légitime de représenter les habitants ”*

*“ Lorsque je discute avec des gens, ils me disent « vous avez dit ça et ça et ça ? » et on m'a dit aussi « vous auriez du être à cette réunion ! » moi il y a des choses auxquelles je ne vais pas pouvoir répondre ou pas pouvoir expliquer. ”*

Les conseillers citoyens sont aussi demandeurs d'outils, de moyens pour être visibles, pour pouvoir « récolter la parole habitante », **afin d'être identifiés clairement en tant qu'acteur important du quartier.**

Ils demandent unanimement un local fixe, afin d'établir une permanence et pouvoir se réunir et recevoir du public.... Ils font aussi la demande de moyens de communication imprimés pour les rendre visibles : flyers, affiches, t-shirts, badges.

*“ La mise à disposition d'un local permanent, avec Internet, pour stocker des documents et pour organiser des permanences. En étant au coeur du quartier et en pouvant accueillir les gens, leur offre un café, discuter. On aurait plus de facilités pour s'organiser ”*

Un point important qui freine le lien que les conseillers citoyens peuvent établir avec le quartier est **la sur-sollicitation dont ils sont victimes**. Comme précisé plus haut (constat n°9), les conseillers citoyens sont très sollicités pour participer à différentes instances. Si bien que ces diverses participations peuvent accaparer le temps consacré à la mise en place d'actions ou à leur investissement sur le quartier.

A la question posée : « A quoi consacrez vous vos réunions ? », la restitution de la participation aux instances apparaît systématiquement comme l'un des trois sujets les plus chronophages.

*“ Je comprends que les différents partenaires soient intéressés par la participation des conseils citoyens aux différentes instances. Mais à ce jour, on reçoit un nombre incommensurable de sollicitations et cela demande du temps, de la disponibilité. Lorsqu'on se réunit entre nous, on passe l'intégralité de la réunion à restituer la participation à différentes instances, si bien que nous n'avons pas le temps d'échanger sur notre quartier, nos projets, on ne fait que parler d'ailleurs et c'est frustrant. On se réjouit de la reconnaissance institutionnelle mais ce dont on a besoin, c'est de la reconnaissance des habitants également. ”*

Cela pose aussi la question de la vigilance à avoir au sujet de l'expression des paroles des habitants du quartier. Il ne faut pas que les conseils citoyens deviennent des structures fonctionnant en vase clos avec un petit nombre d'habitants revendiquant des sujets uniquement abordés entre eux.

*“ Il ne faut pas qu'on rentre dans le piège des actions individuelles, de revendiquer des choses personnelles, de faire du clientélisme ”*

Enfin, les conseillers citoyens pointent du doigt que, si un des objectifs de la loi était aussi de restaurer la confiance entre les pouvoirs publics et les citoyens, les inégalités et les discriminations spatiales, sociales, à l'origine ou à l'adresse subsistent. Les membres estiment que ces injustices créées du désenchantement et compliquent l'instauration d'un rapport de confiance entre eux et les habitants.

*“ Malgré tout, on a l'impression qu'il y en a certains qui agissent en toute impunité tandis que d'autres et notamment les jeunes du quartier sont attendus au tournant, et se sentent lésés. Cela peut casser la confiance et l'action du conseil, si les gens sont désenchantés ”*

*“ Il faut que les gens arrivent à croire et comprendre que les institutions vont peut-être vraiment enfin les écouter. Cela prend du temps car il y a un vrai manque de confiance. ”*

---

#### → Préconisations :

- Il apparaît important de favoriser « le passage à l'action » lorsque le conseil citoyen s'essouffle pour inscrire un rapport au réel et au concret. Ainsi la sollicitation du conseil sur un sujet où ils sont amenés à recueillir la parole des habitants est un bon levier. Sinon, il faut encourager les actions pour faire connaître le conseil.
- Il faut répondre aux besoins de formation des habitants. Pour leur permettre de se sentir suffisamment en capacité et en confiance. Il appartient aussi aux accompagnateurs de rassurer les conseillers citoyens sur leur rôle et de rappeler que c'est eux qui détiennent l'expertise d'usage tandis que c'est le travail des techniciens et des élus d'assurer la réalisation technique des propositions.

De même, aller vers les habitants, animer des temps d'échanges, de débats et de recueil de la parole n'est pas inné et les conseillers citoyens doivent pouvoir bénéficier de conseils,

d'accompagnement s'ils en font la demande. Notamment en s'appuyant sur l'expertise d'associations d'éducation à la citoyenneté ou d'éducation populaire.

- La aussi, il faut repenser le travail entre les différents signataires du contrat de ville et définir collectivement ce sur quoi chacun souhaite solliciter les conseillers citoyens, en associant les conseils citoyens pour qu'ils expriment leur ressenti sur leurs participations aux différentes instances et qu'ils puissent définir ce sur quoi ils souhaitent participer et ce sur quoi ils jugent leur participation moins pertinente.

▸ De façon très simple, un comité de pilotage ou un comité technique du contrat de ville pourrait être consacré à une réflexion collective sur l'association des conseillers citoyens à la mise en oeuvre des contrats avec un temps de bilan de leur part, et où ils seront associés à la réflexion et à la décision de la même manière que l'ensemble des signataires.

- La première mission des conseils citoyens tel que définie dans le cadre de référence étant de : « permettre l'émergence et la valorisation d'une expression libre des habitants des quartiers » il apparaît important de re-questionner le processus de fonctionnement et d'évolution des conseils citoyens à la lueur de cette mission.
- Enfin, le travail de mobilisation et de participation des habitants réalisé par le conseil citoyen ne peut se faire qu'en allouant les ressources nécessaires à ce travail réalisé.

Il apparaît important de répondre à la demande des conseillers citoyens d'être visible, de pouvoir communiquer, d'avoir accès à un local fixe pour organiser des permanences. (Titre IV-Partie 3 du cadre de référence).

---

## ○ Constat n°12: Des réflexions, des projets et des actions mises en place par les conseillers citoyens pour assurer le lien

En dépit des freins réels et conséquents à la mobilisation des habitants, les membres des conseils citoyens ont la volonté d'intégrer les autres habitants et acteurs du quartier dans les réflexions menées, de faire connaître le conseil et d'organiser des événements pour créer du lien social. Ils soumettent plusieurs idées pour mobiliser et se faire connaître.

Pour la majorité des conseils, ces actions avec les habitants sont encore au stade de la réflexion ou de la mise en route. Certains conseils n'ont pas encore eu l'opportunité d'échanger et de discuter sur ce qu'il pourrait mettre en oeuvre pour se faire connaître.

Les idées évoquées prennent souvent la forme d'événements festifs même si certains conseillers ne veulent pas qu'on réduise leur rôle à celui d'animateurs de quartier.

“ On a prévu une journée de rencontre entre le conseil citoyen et les acteurs locaux du quartier ”

“ On prévoit d'organiser un événement un peu festif en pied d'immeubles pour faire connaître le conseil ”

“ On souhaiterait organiser du porte à porte pour récolter la parole des habitants ”  
“ Pour faire du lien, on pourrait organiser un tournoi de foot, faire venir un professionnel, une association qui travaille avec des jeunes, organiser un événement festif ”

“ On va créer une web-série sur les habitants, organiser des repas de quartier... ”

“ On intervient sur les projets du quartier, les projets de renouvellement urbain mais pas sur l’animation de quartier, il y a déjà une multitude d’acteurs qui anime, nous ne sommes pas un comité des fêtes bis. ”

“ Dans le cadre du projet d’étude sur le quartier, on a mis en place des urnes au centre social, à la bibliothèque, dans une grande surface pour recueillir l’avis des habitants. Les réponses seront une bonne base d’idées pour la suite, l’idée c’est d’apporter des réponses, soumettre des contributions. ”

A la suite, vous trouverez un article sur les « cafés citoyens » mis en place par le conseil citoyen de la Châtaigneraie (Pessac) pour faire le lien avec les habitants du quartier. Ils ont notamment pu recueillir l’avis de jeunes du quartier.

---

#### → Préconisations :

Dans la mise en place ou la réflexion d’actions pour faire le lien avec le reste du quartier, les tiers neutres, là encore apparaissent comme un soutien facilitant. Ils permettent de mettre et re-mettre sur la table du conseil ce sujet et de soulager un peu les conseillers dans la mise en oeuvre opérationnelle des évènements.

---

### ○ Constat n°13: Quelle expression des jeunes ?

Les jeunes apparaissent comme les grands absents des conseils citoyens. Selon les territoires, les choix de composition et/ou de places réservées par les communes et selon l’accompagnement des conseils réalisés, les jeunes de moins de 25 ans sont soit en minorité (1 ou 2 par conseils) soit ne sont pas représentés dans la diversité de composition. Au delà des membres du conseil, le lien avec les jeunes des quartiers prioritaires et le conseil se fait peu ou pas du tout. Cela questionne les conseillers citoyens qui souhaitent réfléchir à l’intégration et au recueil de la parole des jeunes.

“ On a un gros problème au sujet de la place des jeunes, comment, quelles stratégies on met en place pour intégrer la parole des jeunes et prendre en compte les besoins. Aujourd’hui on est loin de ce dialogue. ”

Certains conseils définissent le lien avec les jeunes comme une priorité :

“ La priorité c’est les jeunes, l’objectif c’est de prendre contact avec les jeunes. Je pense que la jeunesse c’est le plus important dans un quartier. ”

Tandis que d’autres souhaitent aller à la rencontre de tous les habitants indistinctement :

“ On va aller plutôt vers les gens en général sans cibler spécifiquement les jeunes. ”

Cette absence de communication revêt aussi parfois des craintes et des préjugés sur les jeunes, en tout cas, un manque de connaissance du à une séparation des âges dans la ville, à un manque d’espaces inter-générationnels :

“ On a séparé les âges, on manque d’espaces intergénérationnels. De lieu d’échanges, de rencontre. ”



“ Les jeunes sont absents, ils sont en groupe en bas. Moi en tant que femme, je pourrais me mettre en danger en allant voir un groupe de jeunes, déjà au niveau symbolique. ”

D'autres sont optimistes sur la place que les jeunes peuvent jouer :

“ Je suis optimiste car il y a une génération de jeunes des quartiers qui a envie de s'engager, de faire bouger les lignes. ”

Les conseillers citoyens proposent aussi des pistes de réflexion à mener sur l'intégration des jeunes :

“ Je me pose la question du relais par les acteurs locaux qui pourraient essaimer, servir de relais et favoriser la mobilisation des jeunes. ”

“ Je pense que lorsqu'on sera structuré, des jeunes viendront vers nous pour échanger. Le quartier semble parfois un lieu de « non-droit », je ne voudrais pas que tout le monde trouve ça normal ”

“ Il n'y a pas de jeunes au conseil, c'est un problème, les projets que nous souhaitons réaliser sont sûrement une réponse car cela permettrait d'attirer les jeunes, je pense qu'ils ont besoin de voir et de participer à des actions concrètes. ”

Si il y a des réflexions menées sur l'intégration des jeunes dans le conseil, on observe aussi une forme de redondance des propos et des craintes sur les jeunes du quartier dans les discussions. Les conseillers s'intéressent aux problématiques relatives aux jeunes, cet intérêt est louable. Cependant leur perception au sein des conseils semble parfois influencée par l'image stigmatisante des jeunes des quartiers diffusée dans les médias.

Parce que le conseil citoyen est aussi un espace qui doit favoriser la parole des jeunes et de ceux que l'on entend le moins (principes de fraternité et de pluralité). Il semblait important de donner l'occasion à une jeune membre d'un conseil citoyen du département de pouvoir s'exprimer sur son engagement dans le dispositif :

“ Souvent, je me retrouve toute seule face à plusieurs membres du conseil. Nous n'avons pas du tout la même vision notamment sur les jeunes. Mais je n'ai pas peur de me confronter aux idées des autres (...) Ils disent que les jeunes en pied d'immeubles font trop de bruit, sont gênants et moi je ne vois pas le problème, ils ne font que discuter. J'ai dit qu'il fallait proposer d'autres activités, d'autres choses aux jeunes pour qu'ils ne soient pas contraints de rester en pied d'immeubles. Il y a parfois une contradiction de ceux qui veulent donner vie au quartier mais sans vouloir du bruit, alors que la vie, ça suppose du bruit. Si il y a des jeux pour enfants, il y a du bruit !



Pour les jeunes : je pense que les réunions ne sont pas assez concrètes, il n'y a pas grand-chose à faire et je pense que ça n'attire pas les jeunes et moi parfois aussi je me dis « mais qu'est-ce que je fais la ? ».

S'il y avait des actions concrètes, ils pourraient venir et s'investir, alors que le conseil pour l'instant, ce n'est pas encore assez concret.

Moi je pense qu'il faut simplement aller discuter directement parce qu'il y a de la méconnaissance de la part des membres du conseil envers les jeunes, il y a un regard pas très bienveillant, il faut juste aller les voir pour se rendre compte qu'il n'y a pas de différences. ”

---

#### → Préconisations :

Mobiliser les jeunes apparaît comme un enjeu majeur qui s'inscrit dans le même besoin que celui de mobilisation des autres habitants. Les jeunes des quartiers prioritaires sont probablement ceux qui ont le moins la parole et le conseil citoyen devrait idéalement offrir un espace d'expression.

Les pouvoirs publics peuvent faciliter, dans la même logique que celle des autres habitants, la mobilisation des jeunes. Ils peuvent aussi faire le lien avec des structures ressources, associatives qui ont une expertise en matière de travail avec les jeunes.

- Il apparaît pertinent de s'appuyer sur les acteurs locaux, notamment sur les associations culturelles, sportives du quartier, membres ou non du conseil, pour qu'ils puissent proposer aux jeunes de venir assister à une réunion, à une action concrète. Il appartient aussi aux membres du conseil d'être vigilants à l'intégration et à l'écoute des jeunes et de façon plus large des nouveaux arrivants dans le conseil.
- La réalisation d'actions concrètes, palpables menées par le conseil citoyen sera sûrement un vecteur d'attraction qui permettra aux jeunes et aux autres habitants de comprendre l'action et l'intérêt du conseil citoyen.

En revanche, développer les réseaux sociaux tel que Facebook pour entrer en communication avec les jeunes apparaît être une fausse solution. Premièrement, parce que les jeunes ne sont pas tous des professionnels d'Internet et que cela peut accroître la fracture numérique.

Deuxièmement, parce que si la demande est un besoin d'actions concrètes, inscrites dans la réalité des jeunes, la réponse doit porter avant tout au niveau du quartier et du terrain, à l'échelle de la proximité.

Néanmoins, communiquer sur les actions du conseil via Internet pour permettre une diffusion large apparaît tout à fait pertinente et peut s'appuyer sur l'expertise des membres du conseils et notamment les jeunes dans sa mise en oeuvre.

#### Deux illustrations :

- Grâce au café citoyen mis en place par les conseillers citoyens de la Châtaigneraie, les membres ont pu rencontrer une dizaine de jeunes au pied du centre commercial. La rencontre a été riche et ils ont pu évoquer le poids des stéréotypes qui pesaient sur eux, leurs besoins sur le quartier. (Des précisions sont à retrouver dans l'article sur les cafés citoyens en fin de rapport.)
- SNCF Réseau a mobilisé le conseil citoyen du Bas-Cenon sur la possible réfection du city-stade du quartier. Les conseillers citoyens ont décidé d'associer les jeunes, premiers utilisateurs du lieu à la réflexion, ils prévoient de rencontrer les jeunes sur place et de recueillir leur avis sur la réfection de l'équipement.

# Les besoins exprimés

Récapitulatif synthétique des besoins exprimés par les conseillers citoyens lors des entretiens :

- L'adaptation du langage technique utilisé dans les différentes instances pour permettre aux conseillers citoyens de comprendre et de pouvoir se positionner. Un « décalage de langage » est signalé.
- La nécessité d'adapter les horaires des réunions auxquelles ils sont conviés, d'en délocaliser certaines. De prévoir des gardes d'enfants en conséquence.
- Le besoin de connaître les compétences de chaque institution et de pouvoir désigner des interlocuteurs privilégiés.
- Le besoin d'avoir un budget pour fonctionner et si ce budget est déjà présent, ils demandent à ce qu'il soit clarifié (identification des montants, domaines d'utilisation, pérennisation des montants alloués...)
- La demande d'une réflexion autour du statut du conseiller citoyen. Au niveau local, une valorisation de leur engagement citoyen comme une plus-value pour les territoires.
- Le besoin d'outils, de matériels, de supports de communication, d'un lieu pour être visible et recevoir du public.
- Un important besoin de formation, de sensibilisation, détaillé ci-dessous.

## FOCUS / Les besoins en formations :

Les conseillers citoyens font unanimement part d'une demande de formation pour être plus efficace ainsi que plus pertinent dans leurs actions et réflexions :

- **Thématiques** : pour que les conseillers citoyens puisse mieux comprendre et se saisir des sujets sur lesquels ils sont amenés à se positionner. *Formations demandées sur la Politique de la Ville, l'illettrisme, la laïcité, la lutte contre les discriminations, le rôle de chaque institution, éducation populaire...*
- **Pratiques** : pour que les conseillers citoyens puisse s'organiser, avancer plus facilement et mener à bien leurs projets : *gestion de projets, pratiques participatives, techniques d'animation (pour animer des temps de rencontre avec les habitants), conduite de réunion, outils numériques collaboratifs, gestion d'un blog, communication, graphisme...*

Un besoin conséquent de formation aux outils informatiques simples : *gestion d'une boîte mail, logiciel de traitement de texte, différents formats des fichiers informatiques, agenda partagé...* est systématiquement identifié. Ces lacunes freinent l'implication de trop de conseillers citoyens qui ne peuvent pas lire les mails qu'ils reçoivent, choisir une date lors d'un sondage, lire des documents...

Les différents services techniques des collectivités, les différents services de l'Etat peuvent être mobilisés comme cela a déjà pu être le cas pour organiser des formations thématiques ou pratiques. Le recours à l'expertise de prestataires extérieurs est aussi souvent nécessaire.

# Recommandations

5 recommandations reprenant les constats, problématiques et préconisations évoqués dans ce rendu. **5 recommandations s'adressant à l'ensemble des signataires des contrats de ville** afin, d'encourager et de faciliter le développement des conseils citoyens en Gironde.

1

## VALORISER ET RECONNAITRE LES CONSEILLERS CITOYENS COMME DES ACTEURS INCONTOURNABLES.

Missionner l'expertise des conseils sur des sujets précis et concrets en les associant à la co-construction. Valoriser leur travail par la reconnaissance des élus des collectivités et des représentants de l'Etat.

2

## LEUR DONNER LES MOYENS DE LEUR AUTONOMIE.

Allouer de façon effective des moyens de fonctionnement, des locaux, du matériel pour s'organiser, communiquer.

Mobiliser l'ensemble des services des collectivités et de l'Etat pour répondre aux besoins des conseillers.

Mettre en place à l'échelle départementale un fond de participation citoyenne afin que les conseils citoyens puissent valoriser les initiatives citoyennes sur leur territoires.

Ce fond serait conséquent et alimenté par tous les signataires du contrat de ville. Son administration serait assuré exclusivement et de façon collégiale par l'ensemble des conseils citoyens du département.

3

## PRIORISER L'AUTONOMIE INTELLECTUELLE & SPIRITUELLE

Répondre aux besoins de formations des conseillers citoyens.

Favoriser le recrutement et le déploiement de tiers-neutre à l'échelle régionale pour accompagner les conseils selon leurs besoins et demandes ainsi que pour faciliter la participation et l'expression du plus grand nombre.

Ces accompagnateurs seraient formés aux postures d'animation ainsi qu'aux pratiques participatives de façon équivalente à l'échelle régionale. Un programme d'échanges et de suivi serait mis en place pour tous les accompagnateurs régionaux durant la durée de leur mission.

4

## REPENSER LES PRATIQUES, LE TRAVAIL PARTENARIAL

Etre vigilant au langage technique utilisé lors des réunions.

Adapter les horaires, les lieux et les formes de réunions et intégrer les contraintes des conseillers dans l'élaboration de celles-ci. Former les institutions, leur techniciens aux postures participatives.

Mieux communiquer entre signataires pour ne pas sur-solliciter.

5

## ANIMER UN RÉSEAU RÉGIONAL DES CONSEILS CITOYENS

A l'échelle régionale ou départementale, animer le réseau des conseils citoyens, de ses accompagnateurs, des signataires du contrat de ville. Diffuser les bonnes pratiques (newsletter), mettre en lien les conseils, coordonner l'organisation de rencontres et de temps d'échanges.

# Conclusion personnelle

Je conclurais, d'abord, par une auto-analyse de ma démarche. Je n'ai eu que sept semaines de stage pour rencontrer les conseillers citoyens en plénière et revoir les membres volontaires en entretien individuel. Je n'ai donc pas pu rencontrer l'ensemble des conseils citoyens et tous n'ont pas eu l'opportunité de pouvoir prendre part à ce travail de bilan, je tiens donc à présenter mes excuses aux conseillers qui n'ont pu participer.

Pour autant, le large recoupement entre les problématiques évoquées en entretiens donne du poids à celles-ci. Il tire aussi sa légitimité des citations et des propos extraits des entretiens., elles occupent donc une place importante dans ce rendu.

Cette démarche de retour d'expériences m'a permis de découvrir des conseillers citoyens très impliqués dans leur engagement. Ils m'ont impressionné par leur pragmatisme, leur volonté de changement et d'évolution positive pour leur territoire ainsi que leur professionnalisme et sérieux.

Les échanges, discussions, visites du quartier que nous avons pu faire ensemble ont contribué à me donner encore plus foi en l'action collective, citoyenne et émancipatrice.

La loi Lamy de février 2014 me fait croire en l'action publique également. Elle va plus loin qu'associer les habitants au pilotage des contrats de ville, elle suppose un questionnement des pratiques démocratiques institutionnelles. Elle entraîne une réflexion profonde sur les postures et la gouvernance des pouvoirs publics. Elle bouleverse le travail des professionnels de la politique de la ville et suppose une expérimentation. Une réflexion que les techniciens de la politique de la ville semble vouloir exercer, réellement, mais qui n'est pas simple et qui suppose de tâtonner.

L'ambiguïté de la loi réside toutefois dans le fait de vouloir imposer par « le haut » une participation citoyenne, « d'en bas » s'appuyant sur les initiatives citoyennes locales mais en les contraignant à des logiques réglementaires et managériales complexes.

Enfin, tout l'enjeu de ce dispositif réside dans l'interprétation que feront les élus et pouvoirs publics du terme de « participation ». Rien ne précise en effet, si les conseillers citoyens sont associés à de la co-construction, à de la consultation ou à de la simple information.

Je ne sais pas quel bilan des conseils citoyens sera fait dans plusieurs années. Je suis en tout cas convaincu que les collectifs d'habitants, de voisins, d'acteurs du terrain, de camarades, d'amis qui se sont formés dans le cadre du dispositif perdureront et sauront tirer toutes les analyses et enseignements de cette expérience pour poursuivre leur engagement collectif en faveur d'une démocratie plus participative.

# Remerciements

D'abord, merci à la Mission Politique de la Ville et à Fabienne Barbon d'être à l'initiative de cette démarche et de cette mission de stage qui fut si enrichissante. Merci pour cette pleine confiance. Merci également aux quatre délégués du préfet de la Gironde.

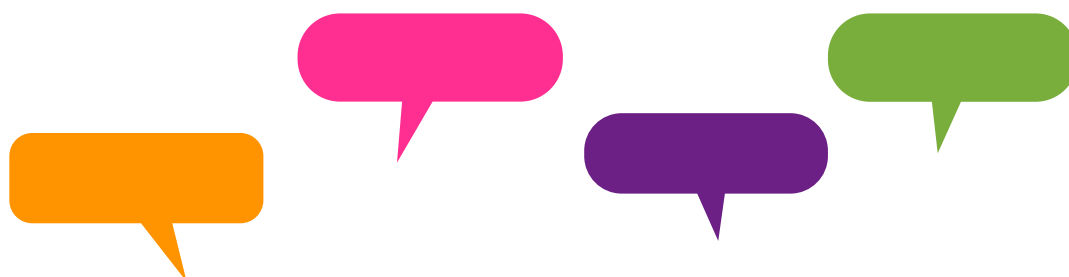
Un immense merci aux membres des conseils citoyens de m'avoir accueilli, d'avoir accepté de prendre part à la démarche avec autant d'enthousiasme et d'avoir pris du temps pour échanger avec moi individuellement. Merci pour la qualité de vos retours, analyses, réflexions et recommandations pour l'avenir. En votre compagnie, j'ai beaucoup appris.

Merci aux chefs de projets des territoires, aux tiers neutres et structures accompagnatrices de m'avoir renseigné, d'avoir facilité la mise en lien, de m'avoir fait bénéficier de votre expertise et de vos réflexions.

Merci également à Cheikh SOW pour nos échanges, son expérience, ses analyses et préconisations sur le dispositif.

Pour finir, merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce rendu, dans sa conception, sa relecture, son impression, sa diffusion.

Irvin VIOLETTE  
[violette.irvin@yahoo.fr](mailto:violette.irvin@yahoo.fr)



# DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

---

- **RÉPERTOIRE DES CONSEILS CITOYENS DU DÉPARTEMENT - PAGE 31**
- **ARTICLE 1 : LES CAFÉS CITOYENS À PESSAC, OÙ COMMENT FAIRE DU LIEN AVEC LE QUARTIER - PAGE 32**
- **ARTICLE 2 : L'INVESTISSEMENT DU CONSEIL CITOYEN DU HAUT-CENON DANS LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DES DEUX PLACES - PAGE 33**
- **MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE - PAGE 34**

→ Un annuaire des acteurs et de leurs compétences est en cours d'élaboration.  
Il sera ensuite diffusé et relayé par mail.

# Répertoire des conseils

| Conseil citoyen :                               | Adresse Mail   |
|---|--|
| Bassens - Quartier de l'Avenir                  | <a href="mailto:conseilcitoyen.quartieravenir@gmail.com">conseilcitoyen.quartieravenir@gmail.com</a>   |
| Bègles Paty-Monmousseau<br>Bègles Terres-Neuves | <i>En cours de constitution</i>  |
| Bordeaux Carle Vernet                           | Maud Ouzilleau- <a href="mailto:m.ouzilleau@mairie-bordeaux.fr">m.ouzilleau@mairie-bordeaux.fr</a>     |
| Bordeaux Le Lac                                 | <a href="mailto:conseilcitoyendulac@gmail.com">conseilcitoyendulac@gmail.com</a>                       |
| Bordeaux Saint-Michel                           | <a href="mailto:conseilcitoyen-stmich@gmail.com">conseilcitoyen-stmich@gmail.com</a>                   |
| Bordeaux Grand Parc                             | <a href="mailto:leccdugp@gmail.com">leccdugp@gmail.com</a>   |
| Bordeaux Bacalan                                | <a href="mailto:conseil.citoyens.bacalan@gmail.com">conseil.citoyens.bacalan@gmail.com</a>             |
| Bordeaux Benauge                                | Maud Ouzilleau- <a href="mailto:m.ouzilleau@mairie-bordeaux.fr">m.ouzilleau@mairie-bordeaux.fr</a>     |
| Bas Cenon                                       | <a href="mailto:conseilbascenon@laposte.net">conseilbascenon@laposte.net</a>                           |
| Coutras - Centre                                | <a href="mailto:cccoutras@gmail.com">cccoutras@gmail.com</a>   |
| Haut Cenon                                      | <a href="mailto:cchc@laposte.net">cchc@laposte.net</a>   |
| Eysines Grand Caillou -                         | <a href="mailto:conseil.citoyen.eyssines@gmail.com">conseil.citoyen.eyssines@gmail.com</a>             |
| Eysines - Le Bouscat                            | <a href="mailto:leconseilcitoyen@gmail.com">leconseilcitoyen@gmail.com</a>                             |
| Floirac - Quartier Dravemont                    | <a href="mailto:conseilcitoyen@dravemont.fr">conseilcitoyen@dravemont.fr</a>                           |
| Floirac Jean Jaurès                             | <a href="mailto:ccjj33270@gmail.com">ccjj33270@gmail.com</a>   |
| Gradignan - Quartier Barthez                    | Anne-Charlotte Riedel : <a href="mailto:acriedel@ville-gradignan.fr">acriedel@ville-gradignan.fr</a>   |
| Lormont - Carriet                               | Odile Verdier : <a href="mailto:odile.verdier@ville-lormont.fr">odile.verdier@ville-lormont.fr</a>     |
| Lormont - Gécicart                              | ,  |
| Lormont - Alpilles                              | ,  |
| Mérignac - Beaudésert                           | <a href="mailto:contact@mascaret-educpop.fr">contact@mascaret-educpop.fr</a>                           |
| Mérignac - Yser-Pont Madame                     | <a href="mailto:contact@mascaret-educpop.fr">contact@mascaret-educpop.fr</a>                           |
| Pessac - Saige                                  | <a href="mailto:cc.saige.pessac@gmail.com">cc.saige.pessac@gmail.com</a>                               |
| Pessac - Châtaigneraie                          | <a href="mailto:cc.chataigneraie.arago.antoune@gmail.com">cc.chataigneraie.arago.antoune@gmail.com</a> |
| Pessac - Alouette                               | <a href="mailto:ccalouettehautlivrac@gmail.com">ccalouettehautlivrac@gmail.com</a>                     |
| Talence - Thouars                               | Brahim Riahi - <a href="mailto:briahi@talence.fr">briahi@talence.fr</a>                                |
| Sainte Foy la Grande                            | <a href="mailto:assoquartierbourg@gmail.com">assoquartierbourg@gmail.com</a>                           |



## PESSAC - A LA RENCONTRE DES HABITANTS DU QUARTIER : LES « CAFÉS CITOYENS »

- Rédigé avec Canèle CAVAILLÈS -  
(accompagnatrice des conseils citoyens de Pessac)

Le conseil citoyen du quartier de la Châtaigneraie-Arago-Antoune à Pessac a mis en place un « café citoyen » pour aller à la rencontre des habitants du quartier. Toutes les deux semaines, les membres du conseil citoyen installent une table à un endroit différent du quartier et proposent du café et des biscuits aux habitants. **Retour d'expériences.**

Le conseil avait d'abord demandé la réalisation de flyers et d'affiches au service communication de la mairie. Une fois les documents tirés, quelques conseillers ont distribué des flyers dans la rue aux passants, ils se sont alors rapidement rendus compte que ce n'était pas efficace. Ils ont réfléchi à comment être visibles et souhaitaient proposer de la convivialité. Ils ont donc imaginé l'idée d'un triporteur aux couleurs du conseil pour distribuer du café de façon itinérante dans le quartier. Mais le temps de réalisation et la nécessité de réaliser des devis ont amenés le conseil à réaliser les cafés citoyens de façon plus simple, dans un premier temps. Ainsi, des membres volontaires (l'engouement des conseillers est très fort) préparent deux vendredi par mois, du café au centre social, empruntent une table et l'installent à plusieurs endroits du quartier afin de capter différents publics.

Ils ont aussi préparé un questionnaire pour récolter les besoins et paroles des habitants du quartier, évaluer le besoin d'un écrivain public...

Le premier café citoyen s'est déroulé au pied du centre commercial du quartier, il a permis à un nombre important de jeunes de pouvoir s'exprimer, répondre au questionnaire et échanger avec les membres du conseil. Ces échanges ont été très intéressants pour les conseillers car les jeunes ont pu exprimer qu'ils souffraient de la mauvaise image qui pesait sur eux, le besoin d'un lieu pour se retrouver, discuter et échanger. Ils se sont plaints d'être obligés de se réunir dans les entrées d'immeuble alors qu'il y fait froid. Il n'y a en effet pas de lieu pour se réunir sur le quartier, ni de fast-foods ou de cafés.

Les conseillers citoyens maintiennent le rythme des cafés citoyens avec le même engouement. Des espaces intéressants pour se faire connaître, être visible et permettre aux habitants au détour d'un café de s'exprimer sur le quartier, la vie quotidienne, la politique... Des rencontres inspirantes en perspective.





---

## CENON - COMMENT S'INVESTIR DANS LES PROJETS QUI NOUS CONCERNENT : L'EXEMPLE DE LA COMMISSION « AMÉNAGEMENT DES DEUX PLACES »

- Rédigé avec Fadila KELLALA -  
(membre habitante du conseil citoyen du Haut-Cenon)

---

« La commission « aménagement des deux places » est une très belle opération pour reconquérir notre rôle d'habitants au cœur des décisions et montrer que les élus étaient prêts à écouter notre avis. C'était une occasion de dire « nous nous positionnons sur un projet qui n'est pas encore ficelé, vous nous écoutez ou pas ? » »

En novembre 2016, une réunion publique était organisée pour présenter les plans du projet d'aménagement des places Voltaire et François Mitterrand à Cenon. La veille, les membres du conseil citoyen du Haut-Cenon déambulaient sur le marché pour échanger avec les habitants et commerçants et évoquer la tenue d'une réunion publique le lendemain. L'idée était de pouvoir observer si la communication faite par le bureau d'études avait été suffisante.

Lors de la réunion publique, le cabinet a présenté ses propositions en évoquant la concertation faite. Les membres du conseil citoyen ont jugé cette concertation insuffisante. Ils ont ainsi, saisi l'occasion, lorsque leur rôle a été évoqué, pour se proposer en tant que médiateurs pour la concertation. **« On a saisi l'occasion pour se présenter en tant qu'instance compétente et intéressée »**. Ils ont ainsi fait part de leurs observations en décrivant que la communication avait été insuffisante et ont présenté leur rôle d'acteur incontournable à l'ensemble des partenaires du projet.

A la suite de ça, ils ont été conviés à un comité technique. Pour le préparer, ils se sont réunis en commission avec les membres intéressés, c'est ainsi que la commission « Aménagement des deux places » est née.

Ils ont présenté lors du comité technique leurs avis, préconisations et propositions pour le projet. A la suite de ce comité a eu lieu une deuxième réunion technique où le bureau d'études a présenté de nouveaux plans tenant compte de leurs retours et propositions !

Le bureau d'étude a même, à nouveau sollicité leur expertise pour un travail approfondi sur l'une des places. Il les a, conformément à la proposition du conseil, saisi d'une mission de concertation. Si bien, que le 20 mai, ils seront « côte à côte » pour présenter le projet aux habitants lors de la Fête de Palmer. **« On a souhaité que les échanges ne restent pas entre le bureau d'études et le conseil »**.

Le conseil citoyen se charge de mobiliser les habitants pour cette rencontre. Les travaux ont été retardés pour permettre d'apporter d'autres contributions. Une belle reconnaissance pour le conseil. **« C'est une très belle réussite »**

# Méthodologie utilisée

## 1- DÉROULÉ MÉTHODOLOGIQUE :

### ● ..... Point Méthodologique

☞ L'objectif de ce document est de détailler la méthodologie mise en place, étape par étape pour rencontrer, consulter les conseillers citoyens, échanger et capitaliser l'ensemble de leurs retours.

- **TEMPS 1 - PRISE DE CONTACT :** Première prise de contact par mail à travers les boîtes mails des conseils ou celles de leurs membres. -> Présentation de la démarche et demande de pouvoir assister à leurs prochaines réunions.
- **TEMPS 2 - RENCONTRE EN PLENIÈRE :** Participation à une réunion du conseil en tant que simple observateur et présentation en fin/début de réunion de la démarche à l'ensemble des membres présents et réponse aux questions. À la fin de la réunion, prise de rendez-vous avec les membres volontaires en fonction de leurs disponibilités.
- **TEMPS 3 - ENTRETIEN INDIVIDUEL :** Échange sur une durée balisée de plus ou moins 1 heure, en fonction des disponibilités du membre, si possible dans un lieu neutre (café, lieu public, salle du conseil). Échange libre, retranscrit de façon manuscrite, appuyé par un guide d'entretien (cf. annexe). Au début, rappel du contexte de rendu et de sa diffusion à l'ensemble des conseillers citoyens, aux chefs de projets communaux, à Bordeaux Métropole, aux services de l'État ainsi qu'à l'ensemble des partenaires.
- **TEMPS 4 - ENVOI POUR RETOUR :** Suite à l'échange et après remise en forme de la retranscription, envoi au membre du conseil citoyen du bilan de l'échange retranscrit pour amendements et/ou validation, délai suffisamment conséquent pour permettre au conseiller citoyen d'avoir le temps de relire, réfléchir et amender ou valider la retranscription de sa parole.
- **TEMPS 5 - CAPITALISATION ET REDACTION DU RAPPORT :** Rédaction du bilan, analysant et capitalisant l'ensemble des entretiens sous forme thématique (engagement, motivations, liens avec les institutions, freins à la participation...), synthèse par thématique et citations sans fléchage du membre ou du conseil auquel il appartient. Validation par la Mission Politique de la Ville et diffusion.



**NB :** Cette méthodologie par étape peut ne pas être respectée, notamment sur l'enchaînement temps 1 - temps 2 en raison des dates de réunions des conseils et de mes disponibilités ou si des membres du conseil prennent contact avec moi avant et que la prochaine réunion du conseil est prévue après.

## 2- GRILLE D'ENTRETIEN :

- **Parcours et lien avec le CC :** *Pouvez-vous d'abord vous présenter puis m'expliquer ce qui vous a amené à intégrer le conseil citoyen ? (membre volontaire ou tiré au sort?)*
- **Définition du CC :** *Pour vous, le conseil citoyen c'est quoi ? (Sur/sous quels aspects c'est particulièrement utile et important selon vous ? A l'inverse ?)*
- **Fonctionnement organisationnel du CC :** *depuis combien de temps êtes-vous membre ? Pouvez-vous me décrire comment fonctionne le conseil ?*
- **Activités du CC :** *Le CC organise t'il des actions de son initiative ? Si oui lesquelles ?*
- **Appartenance au Conseil - Fonctionnement entre les membres :** *Pouvez-vous évaluer/ analyser votre fonctionnement en collectif ?*
- **Question de l'appartenance :** *vous sentez vous porter la responsabilité du conseil citoyen ? Avez-vous l'impression de pouvoir vous exprimer librement ?*
- *De quels sujets, activités, prises de positions, fonctionnements, constats êtes vous le plus fier ?*
- **Lien avec les acteurs institutionnels :** *décrivez-nous les liens que vous avez avec les acteurs institutionnels*
- *Qu'est-ce qui facilite/ a facilité votre participation et votre implication dans les CC ?*
- *Qu'est-ce qui la limite selon vous ?*
- *Quels besoins, quelles attentes formulez-vous concernant les conseils citoyens ? Souhaiteriez-vous que des choses soit mise en oeuvre par les institutionnels pour faciliter votre implication ?*
- **Lien avec le quartier :** *vous sentez-vous légitime à représenter les habitants du quartier ? (Trouvez-vous que vous avez suffisamment connaissance des problématiques portées par les habitants ? Quelles actions/réflexions mettez-vous en place pour assurer le lien avec le reste des habitants non-membres ? Notamment concernant la représentation des jeunes ? )*
- **Sujets chronophage :** *En ce moment, selon vous dans vos réunions, à quel sujet accordez vous le plus de temps ?*

.....

**Vous avez des réactions, des apports et des témoignages pouvant enrichir cette étude ?**

**Vous avez établi des réflexions, mis en place des travaux suite à ce rapport ?**

**→ Faites-nous en part à l'adresse :  
[pref-mission-politique-ville@gironde.gouv.fr](mailto:pref-mission-politique-ville@gironde.gouv.fr)**



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PRÉFET  
DE LA GIRONDE**